

## VILLE DE LEZIGNAN-CORBIERES



N° D'ORDRE...2022-40

## DECISION DU MAIRE

En application de la délibération du Conseil Municipal n°2020-167 du 24 septembre 2020 et de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

**CONVENTION RELATIVE AU SOUTIEN FINANCIER DU CENTRE DE VACCINATION DE LEZIGNAN-CORBIERES DANS LE CADRE DE LA PANDEMIE DE COVID-19**

**Le Maire de la Commune de LEZIGNAN-CORBIERES,**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2122-22, alinéas 1 et 5.  
Vu la délibération n° 2020-167 du 24 septembre 2020 au terme de laquelle le conseil municipal a délégué au maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;  
Vu la délégation accordée au maire par la délibération n° 2020-167 alinéa 26, pour demander à tout organisme financeur, l'attribution de subventions pour tous les projets communaux tant en investissement qu'en fonctionnement ;  
Considérant qu'il est nécessaire de formaliser par une convention les conditions de réalisation du soutien financier au Centre de vaccination de Lézignan-Corbières dans le cadre de la pandémie de COVID-19 ;

## DECIDE

**Article 1 :**

De conclure avec l'Agence Régionale de Santé Occitanie, représentée par son Directeur Général M. Didier Jaffre, une convention relative au soutien financier du Centre de vaccination de Lézignan-Corbières dans le cadre de la pandémie de COVID-19.

**Article 2 :**

De procéder à la signature de ladite convention et de tout acte s'y rapportant.

**Article 3 :**

La présente décision sera communiquée au conseil municipal lors de la prochaine séance sous la forme d'un donner acte.

Un extrait en est affiché à l'Hôtel de Ville.

Expédition en est adressée à Monsieur le Préfet du département de l'AUDE.

Lézignan-Corbières, le 20 juillet 2022  
Le Maire,  
Gérard FORCADA

## CERTIFIE EXECUTOIRE

Compte tenu de la transmission en préfecture le 22/07/22

Et de la publication par affichage le 22/07/22

Le Maire, Gérard FORCADA

